

Evaluation des choix technologiques en Wallonie : situation chez nos voisins, rappel historique, état actuel, propositions pour l'avenir

L'interaction science-technologies-société au cœur du technology assessment

L'évaluation des choix technologiques (technology assessment) est un concept qui est défini par le European Parliamentary Technology Assessment ⁽¹⁾ comme un processus scientifique, interactif et communicationnel ayant pour but de contribuer à la formation de l'opinion politique et de l'opinion publique à propos des aspects sociétaux liés aux développements scientifiques et technologiques.

Situation chez nos voisins

Au cours des années 80, de nombreuses institutions d'évaluation des choix technologiques ont été créées à travers toute l'Europe (Allemagne, Danemark, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Parlement européen, Autriche, Suisse, Finlande). D'autres pays et régions (Flandres, Bade-Wurtemberg, etc.) ont suivi. Beaucoup de ces institutions se sont progressivement ouvertes au débat public et ont investi davantage dans la participation directe sous forme de panels de citoyens, conférences de consensus, ateliers de scénarios, enquêtes participatives.

Rappel historique

La mobilisation en Belgique autour de cette question ne date pas d'hier. On se souvient de la participation de représentants belges à la première conférence européenne sur le Technology Assessment organisée à Amsterdam en 1990 ⁽²⁾. Au niveau fédéral, les ex-Services fédéraux des Affaires scientifiques et culturelles (SSTC, actuellement SPPS) organisent en 1994 la première conférence belge de Technology Assessment.

En Flandres, dès décembre 2001, le Parlement flamand s'est doté d'une nouvelle institution le Vlaamse Instituut voor Wetenschappelijk en Technologisch Aspectenonderzoek – VIWTA –, institution précisément chargée d'organiser l'évaluation des choix technologiques en favorisant un type de participation directe ⁽³⁾.

En Wallonie, différents scénarios institutionnels ont été étudiés dès 1987 ⁽⁴⁾ : la création d'un office parlementaire régional, la création d'une cellule de prospective et d'évaluation au sein de l'administration, ou encore un modèle de concertation sociale,

(1) "Technology Assessment (TA) is a scientific, interactive and communicative process, which aims to contribute to the formation of public and political opinion on societal aspects of science and technology."

(2) Warrant F., *Rapport belge au Congrès européen sur l'évaluation des choix technologiques*, Publication of the Dutch Ministry of Education and Science in cooperation with the E.C., GPO, Den Haag, February 1987

(3) < http://www.viwta.be/content/nl/inf_viwta.cfm > . On note que le VIWTA publie son programme annuel de travail, ainsi pour 2007, cf. : < <http://www.viwta.be/files/viWTA%20jaarwerkplan%202007.pdf> >

(4) Warrant Française, « L'évaluation des choix technologiques, une opportunité pour la Wallonie », in *Athena*, n°29, mars 1987, pp.2- 9

tirant parti de l'expérience de Stichting Technologie Vlaanderen (rebaptisée en 1999 *Innovatie en arbeid*).

En 1994, la Région wallonne décide d'institutionnaliser auprès du Conseil wallon de la politique scientifique (CPS) une mission consultative dans le domaine de l'évaluation des choix technologiques. Dotée au départ de moyens modestes, cette mission a été progressivement totalement désinvestie, vraisemblablement par manque de mobilisation des membres du CPS, au profit de questions liées davantage à l'évaluation du fonctionnement global du système régional de recherche : mise en place d'une dynamique de clustering, problèmes liés à la valorisation et au transfert des résultats de la recherche, amélioration de l'intermédiation scientifique, simplification du régime des aides et subventions. Dans ce contexte, l'expérience d'évaluation des choix technologiques sous cette forme institutionnelle-là n'a pas atteint, loin s'en faut, la visibilité ni l'impact que l'on aurait pu en attendre.

On note toutefois que sous l'égide de gouvernements successifs et avec l'appui de la DGTRE, la politique de recherche et d'innovation s'est ouverte à une plus grande implication d'acteurs : entreprises, centres de recherche et universités, établissements d'enseignement supérieur, institutions de développement local . Avec la série des dix Rencontres de la recherche (1996-1997) qui ont rassemblé plus de 900 acteurs wallons de l'innovation et avec le programme Prométhée I (1999-2001), la pratique de la consultation s'est progressivement répandue. Dans le même temps, la Région wallonne a aussi soutenu le projet EMERIT ⁽⁵⁾ (Expériences de Médiation et d'évaluation dans la recherche et l'innovation technologique) au sein de la Fondation Travail-Université. Longtemps soutenue par la Région wallonne, la lettre EMERIT - trimestriel d'information édité par la FTU et qui en est à sa 51ème édition – est désormais soutenue par le FNRS et les études exploratoires qui l'accompagnaient se sont interrompues.

Par ailleurs, la Région a augmenté ses efforts de promotion et de diffusion de la culture scientifique et technique, avec une attention particulière pour les jeunes, avec le réseau Scité ⁽⁶⁾.

Etat actuel

Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure actuelle, les Wallons et les Wallonnes, et singulièrement leurs représentants au sein du Parlement wallon, sont bien mal dotés, si on les compare à bon nombre de nos voisins, pour prendre conscience des enjeux liés aux développements scientifiques et technologiques, pour en discuter collectivement, en évaluer les impacts à long terme, en favoriser l'appropriation sociale.

La situation est paradoxale car, si les institutions en charge de la politique de recherche wallonne ont trop peu développé cette démarche, l'expertise existant dans nos centres de recherche universitaires est quant à elle largement reconnue hors des frontières : nous songeons en particulier à la CITA⁷ (Centre interdisciplinaire de Technology Assessment) au sein des FUNDP ou d'autres centres, spécialisés dans des champs technologiques particuliers.

⁵ Valenduc G., Vendramin P., Warrant F. **La société à l'épreuve de la technologie** Dix ans de sensibilisation aux enjeux de la recherche et du changement technologique Collection EMERIT, FTU Namur, mars 2002 [ISBN 2-930062-18-5].

⁶ <<http://www.sciences.be/>>

⁷ <<http://www.fundp.ac.be/facultes/info/recherche/cita/>>

Propositions pour l'avenir

Parallèlement à la mission de prospective technologique confiée à la nouvelle Agence de stimulation technologique en vertu du contrat de gestion récemment signé avec la Région, il conviendrait de renforcer l'expertise en matière d'évaluation des choix scientifiques et technologiques en mettant à la disposition des parlementaires wallons un dispositif chargé de veille et d'évaluation de ces choix, dispositif orienté vers la participation directe et permettant de mobiliser une expertise à l'échelle régionale, interrégionale, européenne.

Une autre option pourrait consister à renforcer le cadre de la DGTRE de manière à ce que cette direction soit davantage pourvue en moyens humains pour mener à bien des tâches relevant du technology assessment.

François Warrant
Directrice de Recherche
Pôle Prospective de l'Institut Destrée